

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

**Secrétariat général**

**Direction des ressources humaines**

## **Décision du 12 décembre 2022**

relative à l'avancement au grade de directeur de recherche de 1<sup>re</sup> classe du développement durable  
au titre de l'année 2023

NOR : TREK2235421S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 modifié portant statuts particuliers du corps des  
chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du  
développement durable ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'évaluation des chercheurs du 17 et 18 novembre 2022.

**Décide**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont promus au grade de directeur de recherche de 1<sup>re</sup> classe du développement durable, au titre de  
l'année 2023, les directeurs de recherche de 2<sup>e</sup> classe du développement durable suivants :

M.	CANDUSO	(Denis)
M.	DIENG	(Lamine)
M.	FRANCOIS	(Denis)
M.	GASPERI	(Johnny)
Mme	MASSON	(Catherine)
M.	SERRE	(Thierry)
M.	TANG	(Anh-Minh)
Mme	VINCON-LIETE	(Brigitte)

## **Article 2**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 12 décembre 2022

Pour le ministre et par délégation,  
Le chef du service de gestion

Stéphane SCHTAHAUPS